

AVIS DE RECRUTEMENT



29 ADJOINTS TECHNIQUES DE L'INTÉRIEUR ET DE L'OUTRE-MER — Session 2020 —

(Recrutement sans concours)

Date limite de retrait des dossiers de candidature : le 19/08/2020 à 16h00
*Date limite de **transmission** des dossiers de candidature : le 21/08/2020*
Dates prévisionnelles d'admissibilité (sélection des dossiers) : semaines 36-38-42
Dates prévisionnelles d'admission (entretien) : semaines 40-41-42-45

I – CONDITIONS DE RECRUTEMENT :

- Être de nationalité française ou ressortissant d'un des États membres de l'Union européenne ou de l'Espace économique européen (voir annexe 1),
- Être âgé(e) de 18 ans au moins,
- Être en règle avec la législation sur le service national,
- Sans condition de diplôme.

II – DESCRIPTIF DES POSTES DE TRAVAIL :

Spécialité « accueil, maintenance et logistique » – 10 postes à pourvoir

- Agent polyvalent au service matériel au sein de la compagnie républicaine de sécurité n°41 à Saint-Cyr-sur-Loire (37)
- Agent de maintenance et manutention au commissariat d'Argentan (61)
- Agent logistique au centre de rétention administrative de Oissel (76)
- Chargé de l'entretien bâtementaire au sein de la préfecture du Cher à Bourges (18)
- Agent d'accueil et surveillance au sein de la sous-préfecture du Havre (76)
- Chauffeur polyvalent au sein du SGAMI Ouest à Oissel (76)
- Chauffeur polyvalent au sein de la sous-préfecture des Sables d'Olonnes (85)
- Chauffeur de corps préfectoral au sein de la préfecture du Loir-et-Cher à Blois (41)
- Chauffeur polyvalent au sein de la sous-préfecture de Chinon (37)
- Chauffeur polyvalent au sein de la sous-préfecture de Dinan (22)

Spécialité « hébergement et restauration » – 19 postes à pourvoir

- Agent polyvalent de restauration au sein de la compagnie républicaine de sécurité n°9 à Rennes (35) (3 postes)
- Agent polyvalent de restauration au sein de la compagnie républicaine de sécurité n°10 au Mans (72) (2 postes)
- Agent polyvalent de restauration au sein de la compagnie républicaine de sécurité n°31 à Darnétal (76) (3 postes)
- Agent polyvalent de restauration au sein de la compagnie républicaine de sécurité n°41 à Saint-Cyr-sur-Loire (37)
- Agent polyvalent de restauration au sein de la compagnie républicaine de sécurité n°51 à Saran (45)
- Agent polyvalent de restauration au cercle mixte de la gendarmerie nationale de Rennes (35)
- Agent polyvalent de restauration au cercle mixte de la gendarmerie nationale de Châteauroux (36)
- Agent polyvalent de restauration au cercle mixte de la gendarmerie nationale de Mayenne (53)
- Personnel de résidence au sein de la préfecture d'Ille-et-Vilaine à Rennes (35)
- Personnel de résidence au sein de la préfecture de l'Indre à Châteauroux (36)
- Personnel de résidence au sein de la préfecture de Loir-et-Cher à Blois (41)
- Personnel de résidence au sein de la préfecture du Loiret à Orléans (45)
- Personnel de résidence au sein de la préfecture de l'Eure à Evreux (27)
- Personnel de résidence au sein de la sous-préfecture de Saumur (49)

Les fiches de postes sont accessibles sur le site internet du ministère de l'intérieur :
www.interieur.gouv.fr (onglet « le ministère recrute », rubrique « filière services techniques »)

III – LES MODALITÉS DE RECRUTEMENT :

- 1^{ère} phase (admissibilité) : examen par un jury des dossiers de candidature présentés par les candidats. Seuls les candidats dont la candidature aura été retenue seront convoqués à la phase d'admission.
- 2^{ème} phase (admission) : une épreuve d'entretien avec le jury (durée 15 minutes).

IV – LA CANDIDATURE :

Le retrait du dossier de candidature s'effectue directement du lundi au vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h00 à l'adresse suivante :

SGAMI OUEST
Bureau zonal du recrutement
30, rue du Mûrier – B.P. 10700
37542 – SAINT-CYR-SUR-LOIRE CEDEX

Les candidats peuvent également en faire la demande :

- soit par courrier en joignant une enveloppe de format A4 affranchie au tarif en vigueur pour 100g et libellée à l'adresse du candidat, à cette même adresse,
- soit par messagerie électronique à l'adresse suivante : delreg37-recrutadt@interieur.gouv.fr
- soit en téléchargeant le dossier sur le site : www.interieur.gouv.fr (onglet « le ministère recrute », rubrique « filière services techniques »)

La date limite de retrait des dossiers est fixée au 19/08/2020 à 16h00.

V – CONSTITUTION DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Pièces à fournir :

- Le dossier d'inscription dûment complété, daté et signé,
- L'accusé de réception complété lisiblement,
- Une photocopie recto-verso de la carte nationale d'identité,
- Une copie des diplômes obtenus (facultatif),
- Un document justifiant la position exacte du candidat à l'égard du service national (*uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans*),
- Une lettre de motivation,
- Un curriculum vitae indiquant la nature et la durée des formations suivies et les emplois occupés,
- Les justificatifs joints au CV (*certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeurs ou de formation...*).

VI – ACHEMINEMENT DU DOSSIER DE CANDIDATURE :

Votre dossier, constitué des pièces demandées, devra être envoyé **au plus tard le 21/08/2020**, le cachet de la poste faisant foi, au bureau zonal du recrutement.

Tout dossier parvenant dans une enveloppe portant un cachet de la poste postérieur au 21/08/2020 ou parvenant après cette date dans une enveloppe ne portant aucun cachet de la poste sera refusé.

L'administration décline toute responsabilité quant aux dossiers qui ne seraient pas parvenus dans les délais impartis à l'adresse ci-dessus.

Rappel : Tout dossier incomplet ne sera pas instruit.

VI – CONVOCATIONS DES CANDIDATS :

Les candidats dont le dossier aura été sélectionné par le jury reçoivent, par **voie dématérialisée et à l'adresse électronique renseignée dans le dossier d'inscription**, une convocation nominative indiquant la date, l'heure et le lieu de l'entretien avec le jury ainsi que les différentes consignes relatives au bon déroulement de ce recrutement.

Les candidats n'ayant pas reçu leur convocation au plus tard dix jours francs avant la date prévue pour chacune des épreuves doivent se rapprocher sans délai du bureau zonal du recrutement du SGAMI Ouest.

Le défaut de réception des convocations ne pourra engager la responsabilité du service organisateur.



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

SGAMI OUEST
Bureau zonal du recrutement
30 rue du Mûrier – B.P. 10700
37542 SAINT CYR SUR LOIRE Cedex
☎ 02-47-42-85-35

Dossier d'inscription
**Adjoint technique
de l'intérieur et de l'outre-mer**
- Session 2020 -

Choix obligatoire d'un seul poste parmi les propositions suivantes :

Spécialité « accueil, maintenance et manutention »

- Chauffeur polyvalent (5 postes)
- Agent polyvalent de maintenance et de manutention (5 postes)

Spécialité « hébergement et restauration »

- Personnel de résidence (6 postes)
- Agent polyvalent de restauration (13 postes)

A compléter lisiblement et en majuscules.

ÉTAT CIVIL

Monsieur Madame

Nom (*en lettres capitales ; pour les femmes, nom de jeune fille*) :

Prénoms (*souligner le prénom usuel*) :

Nom marital (*pour les femmes mariées, veuves ou divorcées*) :

Nom de jeune fille de la mère :

Votre date de naissance : Votre lieu de naissance :

Nationalité française : oui non en cours de naturalisation ¹

Nationalité (*si autre que française, selon annexe 1*) :

ADRESSE

N° :Rue :

Code postal :Localité :Pays (*si autre que France*) :

Numéros de téléphone :

Adresse électronique (obligatoire) :

¹ Pour les recrutements où la nationalité française est exigée, votre candidature pourra être prise en compte si vous obtenez ladite nationalité avant l'épreuve orale.

SITUATION FAMILIALE

Célibataire Marié(e) Séparé(e) judiciairement Divorcé(e) Veuf(ve) Concubin(e) Pacsé(e)

Nom et prénom du conjoint² :

Date et lieu de naissance du conjoint² :

Profession du conjoint² :

Enfants à charge (*indiquer leur nom, prénom, date de naissance*) :

.....

.....

.....

SERVICE NATIONAL

Pour les personnes nées avant le 1^{er} janvier 1979 :

Réformé Exempté Libéré → durée des services :

Pour les hommes nés après le 31 décembre 1978 et pour les femmes nées après le 31 décembre 1982 :

Recensement effectué : oui non / Journée défense et citoyenneté (JDC, ex-JAPD) : oui non

ÉTUDES / DIPLÔMES

Diplôme obtenu (*indiquer uniquement le plus élevé*), date d'obtention et établissement de délivrance :

.....

Études en cours et diplôme préparé :

.....

SITUATION PROFESSIONNELLE

Profession actuelle (*indiquer l'administration ou la raison sociale et l'adresse de l'employeur*) :

.....

Expérience professionnelle (*Indiquer les derniers emplois occupés et pour chacun d'eux, la nature et la durée, ainsi que l'adresse des employeurs*) :

.....

.....

.....

Permis de conduire obtenus et valides :

² ou personne vivant en couple, le cas échéant.

FILIATION

Nom, prénom, profession du père :

.....

Nom de jeune fille, prénom, profession de la mère :

.....

RENSEIGNEMENTS COMPLEMENTAIRES

Êtes-vous une personne reconnue officiellement en situation de handicap (voir liste en annexe 2)? oui non

Si oui, souhaitez-vous des aménagements pour l'épreuve orale ?

oui : vous devrez produire, avant le 4 septembre 2020, un certificat médical établi par un médecin agréé, daté de moins de 6 mois et précisant la nature des aides et aménagements sollicités. Le service gestionnaire vous indiquera les coordonnées du médecin à contacter.

non

Je soussigné(e), certifie sur l'honneur que les renseignements figurant sur le présent imprimé sont exacts et me déclare averti(e) que toute déclaration inexacte me fera perdre le bénéfice d'une éventuelle admission à ce recrutement.

En outre, je suis informé(e) qu'en cas de réussite, ma nomination est subordonnée à la visite médicale réglementaire d'aptitude conformément au décret n°87-602 du 30 juillet 1987 modifié.

Fait à _____, le.....

Signature,

Rappel des pièces à joindre à l'inscription (tout dossier incomplet sera rejeté) :

- ce dossier d'inscription complété, daté et signé*
- l'accusé de réception dûment complété*
- un CV indiquant la nature et la durée des formations suivies et des emplois occupés*
- les justificatifs joints à ce CV (certificats de travail, contrats de travail, attestations d'employeur ou de formation, etc.)*
- une lettre de motivation*
- une photocopie recto/verso de la carte d'identité*
- un justificatif de la position exacte à l'égard du service national (uniquement pour les candidats âgés de moins de 25 ans)*
- une copie des diplômes obtenus (facultatif)*



MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Merci d'inscrire lisiblement vos nom, prénom et adresse mail dans le cadre prévu à cet effet



.....
.....
.....
.....

ACCUSÉ DE RÉCEPTION

Dossier d'inscription au recrutement sans concours d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer – Session 2020

Monsieur Madame

Nom (pour les femmes mariées, nom de jeune fille suivi du nom d'épouse)

--

Prénoms

--

CADRE RÉSERVÉ A L'ADMINISTRATION

Votre dossier d'inscription remis dans le cadre du recrutement sans concours d'adjoints techniques de l'intérieur et de l'outre-mer au titre de l'année 2020 **est bien parvenu à mon service dans les délais impartis.**

Je vous précise que le présent accusé de réception ne préjuge en rien de la suite qui sera réservée à votre candidature.

Le

--

Nom et signature de l'autorité administrative

ANNEXE 1

Pays européens dont les ressortissants ont accès à la fonction publique

Les 28 pays de l'Union Européenne (date d'adhésion)

- Allemagne (25.03.1957)	- Italie (25.03.1957)
- Autriche (01.01.1995)	- Lettonie (01.05.2004)
- Belgique (25.03.1957)	- Lituanie (01.05.2004)
- Bulgarie (01.05.2007)	- Luxembourg (25.03.1957)
- Chypre (01.05.2004)	- Malte (01.05.2004)
- Croatie (01.07.2013)	- Pays Bas (25.03.1957)
- Danemark (01.01.1973)	- Pologne (01.05.2004)
- Espagne (01.01.1986)	- Portugal (01.01.1986)
- Estonie (01.05.2004)	- République Tchèque (01.05.2004)
- Finlande (01.01.1995)	- Roumanie (01.05.2007)
- France (25.03.1957)	- Royaume Uni (01.01.1973)
- Grèce (01.01.1981)	- Slovaquie (01.05.2004)
- Hongrie (01.05.2004)	- Slovénie (01.05.2004)
- Irlande (01.01.1973)	- Suède (01.01.1995)

Les États parties à l'accord sur l'espace économique européen

- Islande 1996	- Confédération Suisse 1.06.2002
- Liechtenstein 1996	- Principauté de Monaco 2008
- Norvège 1996	- Principauté d'Andorre 1994

L'attention des candidats est appelée sur l'article 1^{er} du décret n° 2010-311 du 22 mars 2010 relatif aux modalités de recrutements et d'accueil des ressortissants des États membres de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen dans un corps, un cadre d'emplois ou un emploi de la fonction publique française qui précise :

« Les ressortissants d'un État membre de l'Union européenne ou d'un autre État partie à l'accord sur l'Espace économique européen, autres que la France, peuvent accéder aux corps, cadres d'emplois ou emplois dont relèvent les fonctionnaires mentionnés à l'article 2 de la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires par concours ou par voie de détachement.

Toutefois, ils ne peuvent occuper un emploi dont les attributions ne sont pas séparables de l'exercice de la souveraineté ou comportent une participation directe ou indirecte à l'exercice de prérogatives de puissance publique. »

ANNEXE 2

Bénéficiaires de l'obligation d'emploi instituée par l'article L. 5212-2 du Code du travail

Bénéficiaire de l'obligation d'emploi instituée par l'[article L. 5212-2](#):

1° Les travailleurs reconnus handicapés par la commission des droits et de l'autonomie des personnes handicapées mentionnée à l'[article L. 146-9 du code de l'action sociale et des familles](#);

2° Les victimes d'accidents du travail ou de maladies professionnelles ayant entraîné une incapacité permanente au moins égale à 10 % et titulaires d'une rente attribuée au titre du régime général de sécurité sociale ou de tout autre régime de protection sociale obligatoire;

3° Les titulaires d'une pension d'invalidité attribuée au titre du régime général de sécurité sociale, de tout autre régime de protection sociale obligatoire ou au titre des dispositions régissant les agents publics à condition que l'invalidité des intéressés réduise au moins des deux tiers leur capacité de travail ou de gain;

4° Les bénéficiaires mentionnés à l'article [L. 241-2](#) du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre;

...

9° Les titulaires d'une allocation ou d'une rente d'invalidité attribuée dans les conditions définies par la loi n° 91-1389 du 31 décembre 1991 relative à la protection sociale des sapeurs-pompiers volontaires en cas d'accident survenu ou de maladie contractée en service;

10° Les titulaires de la carte "mobilité inclusion" portant la mention "invalidité" définie à [l'article L. 241-3 du code de l'action sociale et des familles](#);

11° Les titulaires de l'allocation aux adultes handicapés.